

ACTUALITÉS

Réseau d'observation	P.1
A Surveiller	P.2
Prévision Météorologique	P.3
Evaluation des risques	P.4
Alliacées	P.5
Maladies	
Brassicacées	P.6
Piérides	
Maladies	
Salades	P.7
Pucerons	
Acariens hivernaux	
Maladies	
Note Nationale	P.10
Biodiversité	
A Surveiller : Nématode du Pin	P.11

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

RÉSEAU D'OBSEVISION

• **Localisation des parcelles**

Pour la rédaction de ce BSV, les observations ont été réalisées dans des parcelles fixes et flottantes : dans le 85 à La Roche sur Yon ; dans le 49 à Saumur, Loire-Authion, Longué et Dénezé-sous-Doué.

• **Cultures suivies**



ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution (formulaire en bas de page) : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/sinformer/etre-agriculteur-lessentiel-a-savoir/bulletins-techniques-et-de-preconisation/bulletins-vegetal/bulletin-de-sante-du-vegetal/>

A SURVEILLER

 PLANTES
en DANGER

Avec la mondialisation des échanges, des organismes nuisibles aux végétaux peuvent être introduits sur de nouveaux territoires et mettre en péril la bonne santé des plantes. Face à cette menace, il est important que chaque détenteur de végétaux, réalise une surveillance de ces derniers, visant à la recherche d'organismes réglementés, nuisibles aux végétaux.

L'enjeu de cette surveillance est, en cas d'apparition d'un tel organisme sur notre territoire, que sa première détection soit suffisamment précoce pour que des mesures d'assainissement soient déployées avant qu'il ne se soit largement et irréversiblement répandu.

En cas de détection ou de suspicion de détection de présence d'un organisme de quarantaine, veuillez en informer sans délai la DRAAF à l'adresse mail suivante : sral.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr



Exemple du scarabé japonais récemment détecté en France

Pour la filière maraichage, vous trouverez ci-dessous l'ensemble des organismes réglementés émergents actuellement surveillés sur le territoire français :

Tomato Brown Rugose Fruit virus (ToBRFV)

Tomato Leaf Curl New Delhi virus (ToCLNDV)

Thrips jaune du théier, *Scirtothrips dorsalis*

Thrips sud-africain des agrumes, *Scirtothrips aurantii*

Thrips du melon ou thrips du palmier, *Thrips palmi*

Mouche mineuse des légumes, *Liriomyza sativae*

La mouche orientale des fruits, *Bactrocera dorsalis*

La Mouche éthiopienne des cucurbitacées, *Dacus ciliatus*

Légionnaire d'automne -Papillon, *Spodoptera frugiperda*

Teigne de l'oranger, Faux carpocapse, *Thaumatomotibia leucotreta*

Noctuelle de la tomate, noctuelle des soies du maïs, *Helicoverpa zea*

Le scarabée ou hanneton japonais, *Popillia japonica*

Altise de la pomme de terre, *Epitrix spp.*

Teigne guatémaltèque de la pomme de terre, *Tecia solanivora*

Flétrissement Bactérien du Haricot, *Curtobacterium flaccumfaciens*

Flétrissement bactérien, *Ralstonia solanacearum*

Virus de l'enroulement apical de la betterave, *Beet Curly Top Virus*



Scirtothrips dorsalis



Dacus ciliatus



Papillon d'*Helicoverpa zea* (source CABI)



Chenilles d'*Helicoverpa zea* (photo P. PORTER)



Symptôme du ToBRFV sur le fruit de la tomate: marbrures et décolorations. (© Dr Prof. Salvatore Davino. Avril 2021. EPPO Global Database <https://gd.eppo.int>)



Tomato Brown rugose fruit virus (ToBRFV) - <https://gd.eppo.int>

PRÉVISION MÉTÉOROLOGIQUE

Allonnes (49)

Chemillé—Valanjou (49)

Auj. 04 déc.	Ven. 05 déc.	Sam. 06 déc.	Dim. 07 déc.	Lun. 08 déc.
2,1 mm	5,4 mm	1 mm	11,7 mm	0,9 mm
10 °C 3 °C	10 °C 1 °C	14 °C 10 °C	15 °C 10 °C	15 °C 10 °C
10 km/h 18 km/h	8 km/h 16 km/h	10 km/h 20 km/h	11 km/h 21 km/h	10 km/h 19 km/h

Auj. 04 déc.	Ven. 05 déc.	Sam. 06 déc.	Dim. 07 déc.	Lun. 08 déc.
3,9 mm	5,4 mm	0,9 mm	13,5 mm	1,4 mm
10 °C 3 °C	9 °C 1 °C	13 °C 9 °C	15 °C 11 °C	15 °C 11 °C
11 km/h 20 km/h	10 km/h 17 km/h	11 km/h 20 km/h	15 km/h 26 km/h	12 km/h 23 km/h

Challans (85)

Chaillé-les-Marais (85)

Auj. 04 déc.	Ven. 05 déc.	Sam. 06 déc.	Dim. 07 déc.	Lun. 08 déc.
29 mm	8,3 mm	0,8 mm	16,7 mm	5,1 mm
12 °C 5 °C	14 °C 2 °C	14 °C 12 °C	16 °C 13 °C	16 °C 12 °C
8 km/h 21 km/h	10 km/h 19 km/h	11 km/h 21 km/h	15 km/h 29 km/h	12 km/h 24 km/h

Auj. 04 déc.	Ven. 05 déc.	Sam. 06 déc.	Dim. 07 déc.	Lun. 08 déc.
11,3 mm	2,9 mm	1,5 mm	12 mm	5,6 mm
11 °C 5 °C	10 °C -0 °C	14 °C 10 °C	16 °C 11 °C	16 °C 11 °C
8 km/h 17 km/h	9 km/h 15 km/h	10 km/h 19 km/h	12 km/h 21 km/h	9 km/h 16 km/h

St-Philbert-de-Grand-Lieu (44)

La Planche (44)

Auj. 04 déc.	Ven. 05 déc.	Sam. 06 déc.	Dim. 07 déc.	Lun. 08 déc.
19,1 mm	5 mm	0,3 mm	18,1 mm	3,4 mm
10 °C 4 °C	13 °C 1 °C	14 °C 11 °C	16 °C 12 °C	16 °C 12 °C
8 km/h 20 km/h	10 km/h 17 km/h	10 km/h 18 km/h	15 km/h 28 km/h	13 km/h 23 km/h

Auj. 04 déc.	Ven. 05 déc.	Sam. 06 déc.	Dim. 07 déc.	Lun. 08 déc.
15,1 mm	4,9 mm	1,1 mm	17,5 mm	3,8 mm
10 °C 4 °C	12 °C 1 °C	14 °C 11 °C	15 °C 12 °C	15 °C 11 °C
9 km/h 20 km/h	10 km/h 17 km/h	10 km/h 17 km/h	15 km/h 26 km/h	12 km/h 23 km/h

Laval (53)

Le Mans (72)

Auj. 04 déc.	Ven. 05 déc.	Sam. 06 déc.	Dim. 07 déc.	Lun. 08 déc.
3,9 mm	4,9 mm	0,7 mm	16,9 mm	2,9 mm
10 °C 3 °C	9 °C -1 °C	12 °C 9 °C	15 °C 10 °C	14 °C 12 °C
8 km/h 18 km/h	7 km/h 15 km/h	9 km/h 20 km/h	12 km/h 26 km/h	10 km/h 23 km/h

Auj. 04 déc.	Ven. 05 déc.	Sam. 06 déc.	Dim. 07 déc.	Lun. 08 déc.
4,4 mm	4,9 mm	1,2 mm	16,7 mm	2,1 mm
10 °C 3 °C	7 °C 1 °C	12 °C 8 °C	15 °C 10 °C	15 °C 11 °C
9 km/h 18 km/h	7 km/h 15 km/h	9 km/h 21 km/h	11 km/h 24 km/h	10 km/h 24 km/h

Les conditions climatiques humides de ces derniers jours sont très favorables au développement des maladies en plein champ et sous abri. Sous abri, pensez à aérer pour diminuer le taux d'humidité.

Les températures à venir sont très douces avec un climat humide. Ces conditions climatiques sont très favorables au développement des pucerons, chenilles et mouches.

Pensez à installer des filets insect-proof pour limiter les dégâts des mouches sur vos cultures.

EVALUATION DES RISQUES

Alliacées (Poireaux)

Thrips



Teignes

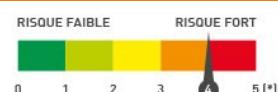


Maladies



Salades (Laitues, Mâches, Epinards)

Pucerons



Noctuelles



Mouches



Acriens hivernaux



Maladies



Brassicacées (Radis et Choux)

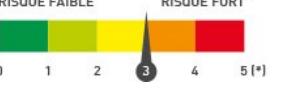
Mouches



Piérides



Pucerons



Maladies



REMARQUES

Dans ce bulletin vous trouverez les symboles suivants :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Ce symbole indique qu'il existe des résistances vis-à-vis d'au moins une famille de produits phytosanitaires pour ce ravageur. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.r4p-inra.fr

ALLIACEES



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
 Thrips	49	Poireaux	Dans le 49 : 20% des plants avec piqûres à Saumur (49) et 100% à Loire-Authion (49)	
 Teignes	49	Poireaux	40% des plants avec des dégâts à Saumur (49)	
Pucerons	49	Poireaux	Présence à Saumur (49)	

Analyse du risque

D'après les observations, le risque concernant les teignes et les pucerons augmente. Soyez vigilants les conditions climatiques sont favorables au développement des teignes.

Gestion du risque

Pour limiter les dégâts des teignes, mettre en place des filets insect-proof.

• Maladies

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
Rouille	49	Poireaux	70% des plants à Loire-Authion (49)	
Alternaria	49	Poireaux	70% des plants à Loire-Authion (49), 100% à Saumur (49)	

Analyse du risque

Au vu des observations, le risque concernant les maladies se stabilise. Les conditions météo sont très favorables aux maladies, surveillez vos cultures.

Gestion du risque

La gestion des maladies sous abri passe par une bonne aération des abris pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.

B RASSICACEES



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
 Pucerons	49	Choux, Radis	Pucerons cendrés : 30% des plants de choux à Loire-Authion (49) Pucerons : 80% des plants de choux à Loire-Authion (49)	
 Piérides	49	Choux	Piérides du chou : 5% des plants à Dénezé-sous-Doué (49) Piérides de la rave : 50% des plants à Dénezé-sous-Doué (49), 40% des plants à Loire-Authion (49)	
Mouches du semis	44, 49	Choux, Radis	Piègeage de 4 mouches du semis sur choux à Dénezé-sous-Doué (49) Dégâts dans le 44 sur radis	
Mouches du chou	49	Choux	Piègeage d'1 individu à Dénezé-sous-Doué (49)	
 Aleurodes	49	Choux	Présence sur 5% des plants à Dénezé-sous-Doué (49) et Loire-Authion (49)	
 Noctuelles	49	Choux	Présence sur 60% des plants à Loire-Authion (49)	
Gastéropodes	49	Radis	Dégâts sur 100% des plants à Dénezé-sous-Doué (49)	

Analyse du risque

La pression des ravageurs augmente au vu des observations et des conditions météo.

Gestion du risque

 L'utilisation de produits de biocontrôle à base de *Bacillus thuringiensis* sp. est possible sur les Chenilles. Pour de bons résultats, une bonne application sur l'ensemble du feuillage ainsi qu'au niveau du cœur est nécessaire, ce qui implique une bonne qualité de pulvérisation. Enfin, le travail du sol en hiver permet d'exposer les Chenilles aux prédateurs et au froid.

B RASSICACEES (suite)



• Maladies

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
B Mildiou	44	Radis	Présence dans le 44	==
B Bactériose	44, 49	Radis, Choux	Radis : Présence dans le 44 Choux : 50% des plants à Loire-Authion (49)	↗
B Mycosphaerella	49	Choux	90% des plants à Loire-Authion (49) et 80% des plants à Dénezé-sous-Doué (49)	↗
B Alternaria	49	Choux	Présence dans le 49	↗

Analyse du risque

Au vu des observations et des conditions météo, le risque concernant les maladies augmente.

Gestion du risque

La gestion des maladies sous abri passe par une bonne aération des abris pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.

S ALADES



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
B R Pucerons	44, 49	Salades, Epinards	Salades : 50% à Saumur (49) et 70% à Loire-Authion (49), présence dans le 44 Epinards : 100% de plants touchés à Loire-Authion (49), 30% à Saumur (49) et 20% à Dénezé-sous-Doué (49), forte pression dans le 44	↗
B Noctuelles	49, 85	Salades, Epinards	Salades : 20% des plants à Loire-Authion (49), 5% des plants à Dénezé-sous-Doué (49) Epinards : présence à La Roche sur Yon (85)	↘

SALADES (Suite)



• Ravageurs

Observations en parcelles

Ravageurs	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution des populations
Mouches des semis	44	Mâches	Présence de dégâts dans le 44	
Tyrophagus	44	Epinards	Présence de dégâts dans le 44	
Penthaleus major	49	Epinards, Mâches	Epinards : 100% des plants à Longué (49) et Loire-Authion (49), Présence à Dénezé-sous-Doué (49) Mâches : piégeage de 35 individus à Loire-Authion (49)	
Gastéropodes	49	Epinards	10% des plants à Saumur (49)	

Analyse du risque

Le risque est en augmentation pour la plupart des ravageurs, les conditions climatiques sont favorables à leur développement.

Gestion du risque

B Une forte fertilisation azotée augmente la sensibilité des plantes aux pucerons. Les auxiliaires présents naturellement dans la parcelle peuvent maîtriser efficacement les populations de pucerons, à condition qu'ils soient suffisamment développés au moment où survient le risque.



Dégâts de *Penthaleus major* sur épinards – crédit photo CDDL



Penthaleus major sur épinards – crédit photo CDDL

SALADES (suite)



• Maladies

Observations en parcelles

Maladies	Localisation des parcelles	Cultures	Observations	Evolution de la pression
Botrytis	44, 49	Mâches, Salades	Mâches : Présence dans le 44 Salades : 40% des plants à Loire-Authion (49)	↙
Phoma	44	Mâches	Présence dans le 44	▬
Rhizoctone	44, 49	Mâches, Salades	Mâches : Présence dans le 44 Salades : présence sur 20% des plants à Loire-Authion (49)	↗
Bactériose	49	Salades	10% des plants à Dénezé-sous-Doué (49)	↗
Mildiou	44, 49	Salades, Mâches, Epinards	Salades : 15% des plants à Dénezé-sous-Doué (49) Mâches et Epinards : présence dans le 44	↗
Oïdium	44, 49	Salades, Mâches	Salades : présence à Loire-Authion (49) Mâches : 40% des plants à Loire-Authion (49), présence dans le 44	↗

Analyse du risque

Au vu des observations, le risque de développement des maladies est en augmentation. La météo est favorable aux maladies, surveillez vos cultures.

Gestion du risque

La gestion des maladies passe par une bonne aération des abris pour limiter l'augmentation de l'hygrométrie.



Dans le cadre de la **Surveillance Biologique du Territoire (SBT)**, nous cherchons à renforcer notre réseau d'observateurs pour la **filière maraîchage en Pays de la Loire**. Votre expertise terrain est précieuse, et nous vous invitons à y contribuer en devenant **observateur**.

Devenir observateur, c'est :

- Être acteur d'une **démarche collective et préventive**,
- Bénéficier de **retours d'information** utiles pour votre conduite culturale,
- Contribuer à la **résilience du territoire** face aux risques phytosanitaires.

☞ Si vous êtes intéressé(e) ou souhaitez en savoir plus, il vous suffit de contacter l'animatrice réseau, Claire NICOLAS, claire.nicolas@pl.chambagri.fr

NOTE NATIONALE BIODIVERSITÉ

Abeilles sauvages
& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

Vers de terre
& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

Papillons
& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

Flore des bords de champs
& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

Coléoptères
& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

Oiseaux
& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

Insectes auxiliaires
& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

Chauves-souris
& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

Arbres et haies champêtres
& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

Araignées
& santé des agro-écosystèmes

[clic]

Note nationale Biodiversité

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2025 PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Juliette LALLEMAND, Chloé PASQUIER, Claire NICOLAS -CAPDL-CDDL- juliette.lallemand@pl.chambagri.fr, chloe.pasquier@pl.chambagri.fr, claire.nicolas@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Philippe DUTERTRE - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ.

Observateurs : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - Coopérative Noirmoutier - CLAUSE - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitré -CECOVAL - L'Aubépin - Maraîchers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CDRPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Avec le soutien financier de

A SURVEILLER : NEMATODE DU PIN



Actualités Phyto

LA LETTRE D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N°191 DE LA DRIAFAI ÎLE-DE-FRANCE • NOV 2025

Actualité technique

NEMATODE DU PIN

En haut à gauche :
Champ de colza
en Île-de-France ©
DRIAFAI-SRAL

En haut à droite :
Parc Caillebotte à
Yerres © DRIAFAI-
SRAL

Dans le cadre de la surveillance officielle pilotée par les services régionaux en charge de la protection des végétaux du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, un foyer de nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) a été confirmé le 3 novembre par le laboratoire national de référence de l'ANSES, sur la commune de Seignosse (Landes).

Un arrêté préfectoral, en date du 15/11/2025, définit le zonage du foyer et les mesures de lutte à mettre en oeuvre. La zone infectée, d'un rayon de 500 m autour des pins qui ont été officiellement détectés infestés, concerne 4 communes. Tous les végétaux sensibles doivent être abattus, et broyés sur place pour ceux infestés, morts ou en mauvais état. La zone délimitée d'un rayon de 20 km concerne 56 communes dont 46 dans les Landes et 10 dans les Pyrénées-Atlantique. Après inspection, les éventuels arbres morts, en mauvaise santé ou ayant subi des incendies ou tempêtes seront abattus et/ou broyés sur place. Des mesures précisent également les modalités de gestion de travaux et de circulation des végétaux, bois et écorces sensibles. Ces mesures s'appliquent sur tous les végétaux des genres *Pinus* (pins), *Abies* (sapins), *Cedrus* (cèdres), *Larix* (mélèzes), *Picea* (épicéas), *Pseudotsuga* (douglas) et *Tsuga*.

Lien vers arrêté :

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/arrete-relatif-a-la-lutte-contre-bursaphelenchus-xylophilus-le-nematode-du-pin-a3887.html>

A SURVEILLER : NEMATODE DU PIN

PLANTES DANGER

Le nématode du pin est un ver microscopique qui attaque les conifères et plus spécifiquement les pins (pin maritime, pin sylvestre, pin noir, etc.). Transmis d'arbre en arbre par un insecte vecteur appartenant au genre *Monochamus*, le nématode du pin provoque le flétrissement, voire la mort de l'arbre en quelques semaines.

L'insecte vecteur *Monochamus sp.* pond dans l'écorce des résineux affaiblis ou morts récemment. Ses larves forent des galeries dans l'écorce interne puis dans l'aubier et entrent en nymphose en hiver dans le bois. Si la ponte a été effectuée sur un arbre déjà infecté par les nématodes, ceux-ci migrent dans la loge nymphale des *Monochamus* et pénètrent dans les trachées avant l'envol des nouveaux adultes au printemps suivant.

Les *Monochamus* émergent du bois et se dispersent dans les peuplements à la recherche de nourriture : ils consomment l'écorce de jeunes rameaux d'arbres sains. C'est pendant cette phase de consommation nécessaire à leur maturation sexuelle que les insectes transmettent les nématodes à des arbres sains. La période de vol se situe entre avril et octobre. Le *Monochamus* a une seule génération par an. Sa charge en nématodes est très variable mais beaucoup en portent plusieurs milliers. Dans les branches d'un pin sensible, les nématodes peuvent se reproduire extrêmement rapidement. Leur reproduction est d'autant plus accélérée que la température est élevée. Dans ce cas, les nématodes peuvent coloniser les vaisseaux, par millions en quelques semaines, d'une grande partie du houppier. Cette colonisation empêche la sève de circuler, d'où un flétrissement et la mort de l'arbre, 30 à 50 jours après l'inoculation.



Monochamus (source INRAE Bordeaux)

Le nématode est originaire d'Amérique du Nord. Il a été introduit accidentellement au Japon (début du XX^e siècle) puis en Chine, Corée et Taïwan dans les années 1980. Découvert au Portugal en 1999, il cause la mortalité de nombreux pins maritimes dans l'ensemble du pays. Depuis le Portugal, des foyers sont détectés en Espagne à partir de 2008 à proximité de la frontière, et notamment en Galice. Le transport de produits bois (grumes, sciages, emballages, palettes, écorces, etc.) et de végétaux infestés par le nématode du pin ou son vecteur constituent une source d'introduction. Le *Monochamus* est, lui, un insecte endémique, largement présent sur le territoire français.

Cet organisme nuisible fait l'objet d'une surveillance étroite depuis de nombreuses années que ce soit sur arbres, sur l'insecte vecteur ou les bois d'emballage d'origines à risque. La synthèse de la surveillance en Île-de-France a été présentée dans la lettre de mai 2025.

SITUATION D'ORGANISMES RÉGLEMENTÉS EN FRANCE

Scarabée japonais (*Popillia japonica*) :

Cet organisme de quarantaine prioritaire pour l'Union européenne a été piégé pour la première fois en France, cet été en Alsace. Au total 5 spécimens ont été capturés à proximité d'axes de communication correspondant à des incursions d'insectes auto-stoppeurs, en provenance des foyers suisses et italiens.

Cicadelle à ailes brunes (*Pochazia shantungensis*) :

En France, ce ravageur polyphage (arbres fruitiers et ornementaux) a été signalé pour la première fois en 2018 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en 2022 en Occitanie, en 2023 en Corse et début 2025 en Alsace. La surveillance du territoire de cette année amène de nouvelles détections :

- un piégeage en juillet dans une pépinière du département de la Gironde. Aucun autre spécimen n'a été observé par la suite.
- la détection de larves dans une pépinière du département du Rhône, en juillet éga-

A SURVEILLER : NEMATODE DU PIN

lement, sur un lot de *Prunus lusitanica* en pot. Aucun autre spécimen ou signe de présence du ravageur n'a été trouvé au cours du suivi. Les plantes infestées ont été traitées avec un insecticide.

Cette cicadelle a été aussi interceptée chez un pépiniériste de la région cette année, et a également été observée pour la première fois en Belgique dans la région d'Anvers.

Cochenille tortue des pins (*Toumeyella parvicornis*) :

La cochenille-tortue du pin est un hémiptère qui pique les tissus végétaux, suce la sève et sécrète un abondant miellat, support de développement de la fumagine. On observe d'abord une décoloration puis un brunissement des aiguilles, entraînant la mortalité de rameaux et branches de plus en plus gros. Le dépérissage s'observe de bas en haut.

Originaire de Floride, ce ravageur a été détecté pour la première fois en France en 2021 à Saint-Tropez. Depuis, il se développe sur la côte varoise avec des foyers désormais de Fréjus à Bormes-les-Mimosas. Un arrêté préfectoral du 10 juin 2025 définit les communes en zone infestée ou délimitée.



Dégâts de cochenille tortue (photo J. Jullien)